Combien d'étudiants obtiennent leur diplôme au-delà de l'âge habituel?

- Au Danemark, en Finlande, en Islande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande et au Portugal, au moins 10 % des étudiants obtenant leur diplôme de fin d'études secondaires ont plus de 25 ans.
- En Islande, en Israël, en Nouvelle-Zélande, en Suède et en Suisse, les étudiants plus âgés que la moyenne représentent un quart des étudiants ayant obtenu un diplôme à l'issue d'une formation universitaire.
- L'Islande et la Nouvelle-Zélande sont les pays où les possibilités d'obtenir un diplôme à un âge plus avancé sont les plus nombreuses, tant dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement supérieur.

Description

De façon générale, les étudiants obtiennent leur diplôme de fin d'études secondaires avant l'âge de 20 ans et sont diplômés de l'enseignement supérieur aux alentours de 25 ans. Toutefois, dans un certain nombre de pays, les individus continuent leurs études bien au-delà de ces tranches d'âge. Bien que certains gouvernements prennent des mesures pour encourager les étudiants à tirer le meilleur parti de leur potentiel en ne tardant pas à intégrer l'enseignement supérieur et à y poursuivre leur progression, il est également important de s'assurer que les personnes désireuses de se former afin d'être compétitives sur le marché de l'emploi puissent achever leurs études à des âges plus avancés.

Résultats

Le diplôme de fin d'études secondaires devient la norme dans la plupart des pays développés. Les taux d'obtention d'un premier diplôme de fin d'études secondaires dépassent les 75 % dans 21 des 28 pays dont les données sont comparables. Néanmoins, tous les étudiants n'obtiennent pas leur diplôme à l'âge habituel d'obtention, c'est-à-dire entre 17 et 20 ans. Ce phénomène s'explique de différentes manières : certains pays, par exemple, proposent des programmes dits de « seconde chance » ou des programmes de formation pour adultes. Dans les pays nordiques, il est relativement facile d'interrompre ses études et de les reprendre ultérieurement : le taux d'obtention d'un premier diplôme représente au moins 10 points de pourcentage chez les individus de plus de 25 ans au Danemark, en Finlande, en Islande et en Norvège. Au Portugal, le taux d'obtention d'un diplôme s'établissait en moyenne à 96 % en 2009 (soit 34 points de pourcentage de plus qu'en 2008). Plus d'un tiers des diplômés avaient plus de 25 ans grâce au programme « Nouvelles chances » lancé en 2005 pour offrir une deuxième chance à ceux qui ont arrêté leurs études à un âge précoce ou qui risquent de le faire, et aider ceux qui désirent rehausser leur niveau de qualification.

Les adultes qui entreprennent des études supérieures après avoir exercé un travail pendant un certain temps peuvent accroitre leur propre capital humain, améliorer la faculté d'adaptation de la main-d'œuvre à l'évolution constante de la situation et aider à répondre à la demande de qualifications plus élevées sur le marché du travail. Au niveau supérieur, pour lequel les données de 23 pays sont disponibles, les étudiants plus âgés que la moyenne possèdent un poids important en Islande, en Israël, en Nouvelle-Zélande, en Suède et en Suisse, où les plus de 30 ans représentent au moins un quart des diplômés.

La Finlande et l'Islande sont les deux pays qui offrent aux adultes les plus importantes possibilités concernant une obtention du diplôme plus tardive aussi bien dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement supérieur. Néanmoins, une scolarisation plus longue entraîne des coûts supplémentaires, notamment l'accroissement des dépenses unitaires au titre de l'éducation, le manque à gagner fiscal et un démarrage de carrière professionnelle différé. Dans certains pays, les pouvoirs publics se préoccupent sérieusement de ce phénomène.

En Israël, la forte proportion d'individus plus âgés parmi les diplômés s'explique par le service militaire obligatoire, qui intervient avant le début des études supérieures.

Définitions

Les données se rapportent à l'année académique 2008-09 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2010 par l'OCDE. Lorsque les données sont disponibles, les taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'études secondaires ou supérieures sont calculés comme des taux nets, qui représentent l'estimation de la proportion d'individus d'un groupe d'âge qui terminera des études à ces niveaux d'enseignement. Dans cette section les diplômés de l'enseignement supérieur désignent seulement ceux qui ont obtenu des diplômes universitaires.

Informations sur les données concernant Israël : http://dx.doi.org/10.1787/888932315602.

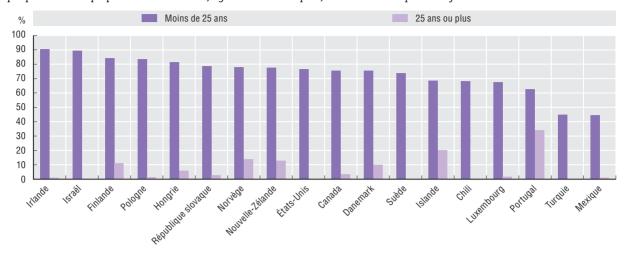
Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2011 de Regards sur l'éducation (indicateurs A2 et A3)

REGARDS SUR L'ÉDUCATION 2011 : PANORAMA © OCDE 2011

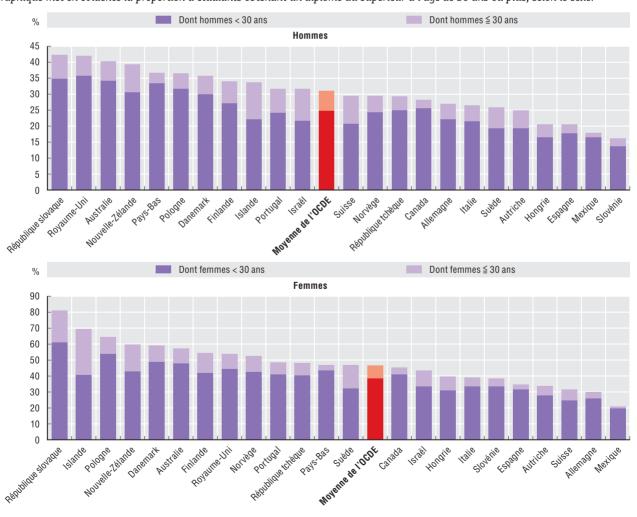
Graphique 1.11. Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires au-delà de l'âge habituel (2009)

Ce graphique montre la proportion des étudiants, âgés de 25 ans ou plus, titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires.



Source: OCDE (2011), Regards sur l'éducation 2011, tableau A2.1, voir: http://dx.doi.org/10.1787/888932469236.

Graphique 1.12. **Taux d'obtention d'un premier diplôme à l'issue d'une formation supérieure au-delà de l'âge habituel (2009)**Ce graphique met en évidence la proportion d'étudiants obtenant un diplôme du supérieur à l'âge de 30 ans ou plus, selon le sexe.



Source: OCDE (2011), Regards sur l'éducation 2011, tableau A3.1, voir: http://dx.doi.org/10.1787/888932469331.



Extrait de : Education at a Glance 2011 Highlights

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eag highlights-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Combien d'étudiants obtiennent leur diplôme au-delà de l'âge habituel ? », dans *Education* at a *Glance 2011 : Highlights*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2011-8-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

